

Le traité de la Jaunaie

12 janvier 2022

« Le traité de paix conclu à La Jaunaye, en Saint-Sébastien-sur-Loire près de Nantes, en février 1795, peut certainement passer inaperçu dans les récits de la Révolution ou apparaître comme un épisode sans grande conséquence dans les histoires des guerres de Vendée. Signé entre les représentants de la Convention thermidorienne et des chefs vendéens et chouans conduits par Charette, ce traité [...] est difficilement appliqué, rapidement dénoncé par des républicains d'un côté, par des chefs vendéens ou chouans de l'autre, enfin est rendu caduc par la reprise de la guerre de fait à partir de l'été 1795. »

Jean-Clément Martin, Professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ancien directeur de l'Institut d'Histoire de la Révolution française (IHRF)

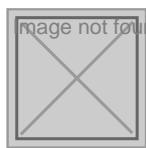
Le lieu et le traité

Voilà, résumé par un expert, ce qui s'est passé sur notre commune le 17 février 1795 (29 pluviôse an III). Il faut imaginer les terres vierges de toute urbanisation entourant ce manoir, le long de la route menant de Pirmil à Clisson. Une maison et des dépendances capables d'accueillir les délégations vendéenne et chouanne pour préparer, en dehors de la ville de Nantes, ce traité qui met fin, pense-t-on, à une guerre civile commencée en 1793.

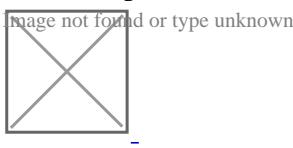
François-Athanase Charette de La Contrie conduit la délégation des contre-révolutionnaires et signera la paix que lui propose Albert Ruelle, représentant en mission de la Convention.

Parmi les 23 points (+ 2 additionnels), le traité accorde aux insurgés l'amnistie, la liberté de culte, une dispense du service militaire tout en conservant les armes. Les biens confisqués sont restitués et, en cas de vente ou d'incendie, une indemnité est attribuée. Les bons et assignats sont remboursés. Enfin, les troupes républicaines se retirent de la zone insurrectionnelle.

Un point très important de ce traité porte sur la libération immédiate du roi Louis XVII enfermé à la prison du Temple. Point qui ne sera jamais appliqué puisque le roi sera retrouvé mort dans sa cellule le 8 juin 1795, mettant un terme définitif à ce traité.



La peinture mural de Diana Taubin



Gravure représentant la signature du traité au manoir de la Jaunaie

Lithographie représentant la signature du traité au manoir de la Jaunaie

Traité de la Jaunaie
Hôtel de Ville
Place Marcellin Verbe

Peinture murale de Diana Taubin

[Voir en plein écran](#)

